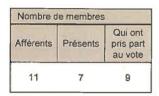
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 01/07/2024



Vote

A l'unanimité

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de BOURGES Le : 04/07/2024 Et

Publication ou notification sur le site internet de la mairie

http://limeux-berry.fr le 04/07/2024

L'an 2024, le 1 Juillet à 18:45, le Conseil Municipal de la Commune de LIMEUX s'est réuni à la Mairie de LIMEUX, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVON Julien, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 24/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/06/2024.

<u>Présents</u>: M. YVON Julien, Maire, Mmes: KUBLER Sylvia, PAIRAULT Elodie, MM: BEUGIN-FLEURANT Bastien, FAILLOT Benoit, GRESSETTE Romain, RAYMOND Philippe

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme MOREL Angélique à Mme KUBLER Sylvia, M. ROTINAT Julien à M. YVON Julien

Absent(s): Mme DELAGE Elodie, M. PILORGET Franck

A (Chai)

A été nommé(e) secrétaire : Mme PAIRAULT Elodie

13-2024 - EMPRUNT POUR TRAVAUX D'UN BATIMENT POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune doit contracter un emprunt de 90 000.00€ pour financer une partie des travaux du centre technique municipal.

Après avoir étudié plusieurs propositions, le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- de contracter cet emprunt avec la Caisse régionale du Crédit Agricole Mutuel Centre Loire, CRCAM qui nous propose :
 - un emprunt de 90 000.00€
 - à un taux fixe de 3.81%
 - sur une durée de 15 ans
 - avec une périodicité de remboursement trimestrielle
 - avec échéances trimestrielles constantes
 - des frais de dossier de 100.00€
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

Accusé de réception en préfecture 018-211801287-20240701-13-2024-DE Date de réception préfecture : 04/07/2024 Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme : En mairie, le 02/07/2024 Le Maire Julien YVON

La Secrétaire Elodie PAIRAULT

Shoul